

Société Générale SCF
Société Anonyme au capital de 150.000.000 euros
Siège social : 17 cours Valmy - 92800 PUTEAUX
479 755 480 RCS NANTERRE

Puteaux, le 14 février 2018

A Monsieur le Chef du Service du Financement des Particuliers et des Collectivités Locales,
Secrétariat Général de l'Autorité du Contrôle Prudentiel

Veillez trouver ci-joint le rapport sur la qualité des actifs de la Société Générale SCF pour l'année 2017, prévu à l'instruction n° 2011-I-07 relative à la publication par les sociétés de crédit foncier et les sociétés de financement de l'habitat d'informations relatives à la qualité des actifs financés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Chef de Service, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur Général Délégué



Vincent ROBILLARD

Société Générale SCF
 Société Anonyme au capital de 150.000.000 euros
 Siège social : 17 cours Valmy - 92800 PUTEAUX
 479 755 480 RCS NANTERRE

Rapport sur la qualité des actifs au 31 décembre 2017
 (Instruction n° 2011-I-07 relative à la publication par les sociétés de crédit foncier et les sociétés de financement de l'habitat d'informations relatives à la qualité des actifs financés)

I. Prêts garantis. – Néant.

II. Expositions sur des personnes publiques

Pays et Nature d'exposition (en milliers d'euros)	Prêts Encours au 31/12/2017	Provisions au 31/12/2017	Dont encours des créances douteuses au 31/12/2017
France			
Régions	949 500		
Départements	2 045 597		
Communes et Groupements de Communes	2 945 172		
Etablissements de Santé	1 215 896		
Universités, syndicats (transports, gestion des eaux...)	684 356		
Expositions garanties par une agence de credit export	1 634 761		
Souverain	402 006		
Autres	148 458		
Belgique			
Régions	165 000		
Expositions garanties par une region	250 000		
Expositions garanties par une agence de credit export	39 186		
Autriche			
Expositions garanties par une agence de credit export	85 180		
Norvège			
Expositions garanties par une agence de credit export	78 683		
Allemagne			
Expositions garanties par une agence de credit export	457 804		
US			
Expositions garanties par une agence de credit export	100 379		
Gulf Cooperation Council			
Expositions garanties par un Souverain	166 931		
Institution Supranationale			
Expositions garanties par une Institution Supranationale	101 920		
Total	11 470 829		

Dont expositions se rapportant à des contrats mentionnés au premier alinéa de l'article 6148-5 du code de la santé publique (en milliers d'euros)	Prêts Encours au 31/12/2017	Provisions au 31/12/2017	Dont encours des créances douteuses au 31/12/2017
France:			
Etablissements de Santé	78 511	0	0

Durée résiduelle (arrondie au nombre d'années entier le plus proche)	Prêts Encours au 31/12/2017	Prêts Nombres au 31/12/2017
0	138 583	31
1	339 056	120
2	371 627	98
3	638 274	111
4	620 142	98
5	734 064	88
6	422 375	83
7	731 954	125
8	717 591	96
9	533 183	113
10	452 061	95
11	398 001	117
12	870 056	176
13	677 075	117
14	150 808	60
15	148 389	17
16	349 438	51
17	653 291	132
18	778 450	125
19	293 665	48
20	325 772	26
21	106 651	19
22	338 622	35
23	153 175	14
24	181 283	12
25	72 890	6
26	38 055	4
27	0	0
28	71 263	2
29	0	0
30	0	0
31	165 035	5
32	0	0
33	0	0
34	0	0
35	0	0
36	0	0
37	0	0
38	0	0
39	0	0
40	0	0
Total	11 470 829	2024

III. Organismes de titrisation et entités similaires – Néant.

IV. Valeurs de remplacement

- A. Titres, valeurs et dépôts sur des établissements de crédit ou entreprises d'investissement bénéficiant du meilleur échelon de qualité de crédit établi par un organisme externe d'évaluation de crédit reconnu par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution en application des dispositions de l'article L. 511-44 du code monétaire et financier, ou garantis par des établissements de crédit ou entreprises d'investissement du même échelon de qualité de crédit :

Néant.

- B. Créances d'une durée résiduelle inférieure à 100 jours sur des établissements de crédit ou entreprises d'investissements établis dans un État membre de la Communauté européenne ou partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen lorsqu'elles bénéficient du second meilleur échelon de qualité de crédit établi par un organisme externe d'évaluation de crédit reconnu par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution en application des dispositions de l'article L. 511-44 du code monétaire et financier ou garanties par des établissements de crédit ou entreprises d'investissement du même échelon de qualité de crédit :

Pays (en milliers d'euros)	Titres au 31/12/2017	Valeurs au 31/12/2017	Dépôts au 31/12/2017	Notations externes S&P/Moody's/Fitch
France				
Société Générale SA			241 503	A-1/P-1/F1
Total			241 503	

Durée résiduelle arrondie au nombre d'années entier le plus proche (en milliers d'euros)	Titres au 31/12/2017	Valeurs au 31/12/2017	Dépôts au 31/12/2017
Disponibles			9 503
< 1 an			232 000
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
Total			241 503

- C. Titres, sommes et valeurs reçus en garantie des opérations de couverture mentionnés à l'article L. 513-10 du code monétaire et financier (non pris en compte dans la limite définie à l'article R. 515-7) :

Néant

V. Remboursements anticipés

Pays et Nature d'exposition (en milliers d'euros)	Montant des RA enregistrés au cours de l'année 2017	Moyenne des encours de chaque fin de trimestre	Taux de RA au cours de l'année 2017
France			
Régions	49 933	977 173,51	5,11%
Départements	-	1 975 556,81	0,00%
Communes et Groupements de Communes	22 474	2 543 659,06	0,88%
Établissements de Santé	-	1 247 784,93	0,00%
Universités, syndicats (transports, gestion des eaux...)	-	664 675,04	0,00%
Expositions garanties par une agence de crédit export	18 387	1 908 539,87	0,96%
Souverain	-	389 308,25	0,00%
Autres	53 474	196 467,98	27,22%
		-	
Belgique			
Régions	-	165 000,00	0,00%
Expositions garanties par une région	-	253 733,33	0,00%
Expositions garanties par une agence de crédit export	-	79 704,02	0,00%
		-	
Autriche			
Expositions garanties par une agence de crédit export	-	77 692,91	0,00%
		-	
Norvege			
Expositions garanties par une agence de crédit export	-	87 551,49	0,00%
		-	
Germany			
Expositions garanties par une agence de crédit export	95 825	535 444,75	17,90%
		-	
US			
Expositions garanties par une agence de crédit export	-	116 558,21	0,00%
		-	
Gulf Cooperation Council			
Expositions garanties par un Souverain	-	187 752,00	0,00%
		-	
Institution Supranationale			
Expositions garanties par une Institution Supranationale	-	180 646,26	0,00%
		-	
Total	240 092	11 587 248	2,07%

VI. Risque de taux

En matière de risque de taux, Société Générale SCF se conforme à une politique stricte d'immunisation. Les émissions sont systématiquement adossées en taux avec l'actif au moyen de swaps de micro-couverture (taux fixe contre Euribor 3M et contre Libor USD 3M, Libor USD 3M contre Euribor 3M, taux structuré contre Euribor 3M).

- Répartition des encours de swaps (notionnels) au 31 décembre 2017 :

(En milliers d'euros)	Total des notionnels au 31/12/2017	Groupe Société Générale (En %)	Contrepartie externe (En %)
Taux fixe contre Euribor 3M:			
Micro couverture sur obligations foncières	6 380 000	100%	0%
Taux fixe contre Libor USD 3M:			
Micro couverture sur obligations foncières	41 691	100%	0%
Libor USD 3M contre Euribor 3M:			
Micro couverture sur obligations foncières	37 327	100%	0%
Euribor 6M contre Euribor 3M:			
Micro couverture sur obligations foncières	0	100%	0%
Taux structuré contre Euribor 3M:			
Micro couverture sur obligations foncières	150 000	100%	0%
Total	6 609 018	100%	0%

Les autres éléments du bilan sont couverts selon les règles de gestion du Groupe Société Générale. L'analyse de risque de taux repose principalement sur l'analyse de la sensibilité. Cette sensibilité est calculée à partir de la variation de la valeur actuelle nette des positions suite à une translation de la courbe de taux de 1%.

La surveillance de l'exposition repose sur le calcul des sensibilités suivantes :

- sensibilité à court terme calculée par addition des sensibilités des intervalles compris entre 0 et 1 an ;
- sensibilité à moyen terme calculée par addition des sensibilités des intervalles compris entre 1 et 7 ans ;
- sensibilité à long terme calculée par addition des sensibilités des intervalles supérieurs à 7 ans ;
- sensibilité globale calculée par addition de toutes les sensibilités.

- Sensibilités de la position de taux (en millions d'euros) :

Sensibilité globale +1% (en millions d'euros)	Total	Dont CT	Dont MT	Dont LT
31 décembre 2017	0,01	0,01	0	0

La Sensibilité de la position de taux est stable par rapport à l'année dernière.

VII. Couverture du besoin de liquidité à 180 jours

Les flux de trésorerie positifs sont évalués par transparence et correspondent aux flux liés aux encaissements en principal et intérêts des échéances des prêts aux collectivités locales reçus en garantie.

Les flux de trésorerie négatifs correspondent aux flux nets après application des instruments financiers de couverture liés aux décaissements de principal et intérêts des échéances des Obligations Foncières émises.

A une date de tombée, une compensation des flux est effectuée, permettant de déterminer un solde pour la journée. Une position de liquidité est calculée tous les jours en additionnant le solde de la journée avec le solde des périodes précédentes.

A partir du 31 décembre 2017, la position de liquidité minimale sur 180 jours est positive de 21.5 millions d'euros et correspond au solde du premier jour du trimestre.

En cas de position de liquidité négative, Société Générale SCF est dotée de sources additionnelles de liquidités qui consistent principalement en :

- Actifs éligibles aux opérations de crédit de la Banque de France après application des différentes décotes (pour la partie excédant 105% des ressources privilégiées).
Au premier jour, après prise en compte des décotes applicables, le montant des Actifs éligibles aux opérations de crédit de la Banque de France est de 1 194 millions d'euros.
Au dernier jour, après prise en compte des décotes applicables et sans hypothèses de rechargement d'actifs, le montant des Actifs éligibles aux opérations de crédit de la Banque de France est de 1 533 millions d'euros.
- Valeurs et dépôts répondant aux conditions de l'article R. 513-7 du code monétaire et financier.